



1508

Genève

CONFIDENTIEL

HB

Genève, le 20 Juin 2013

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération

Destinataire principal : Cabinet/DG8.3/DG8.1

Copie: MD/SG.

Objet : Eléments d'information sur la récente visite du président du CICR à Alger.

Refer : Votre fax 1025 du 05 juin 2013.

Comme suite à votre fax cité en référence, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-après les éléments d'information recueillis, ce jour, auprès de Mme Praz Dessimoz, Cheffe des Opérations pour l'Afrique du Nord et de l'Ouest au CICR, qui était accompagnée de Ms Anne-Marie La Rosa, Conseillère Diplomatique de M. Peter Maurer, Président du CICR :

- la visite en Algérie de M. Peter Maurer, Président du CICR, a été effectuée à l'invitation du Gouvernement algérien, pour participer au Colloque sur "l'Emir Abdelkader et le droit international humanitaire".

- le Président du CICR a accepté cette invitation car il voulait profiter de cette "ouverture" de l'Algérie, pour l'amener à discuter de certains dossiers de coopération sensibles, dans un esprit plus constructif, notamment les visites aux prisons et l'assistance aux déplacés dans le Sud algérien (Tamanraset), suite au conflit au nord du Mali.

- **la question du Sahara n'était pas dans le programme des entretiens du Président Maurer avec les Responsables algériens.**

- **le Président du CICR n'a eu aucune discussion, ni directe ni en aparté, avec les responsables algériens sur cette question.**

- **la question du Sahara n'a été évoquée qu'une seule fois lors des entretiens du Président Maurer avec l'un des Ministres algériens, qui "s'est limité à rappeler dans des termes généraux la position connue de son pays sur cette question".**

- **la politique du CICR est de parler à tous les protagonistes d'un conflit. Cependant, le Président Maurer " n'a eu aucun contact avec des éléments du polisarario à Alger".**

- **les collaborateurs du Président avaient anticipé et préparé des réponses précises pour le Président Maurer, en prévision d'éventuelles questions de la presse locale sur la question du Sahara.**

Par ailleurs, Mme Dessimoz a :

- remercié le Maroc pour son soutien aux activités du CICR.

- exprimé le souhait du CICR de renforcer les relations de coopération avec le Maroc.

A cet égard, elle a :

- formulé le souhait d'ouvrir un dialogue avec le Maroc sur l'expérience marocaine en matière de justice transitionnelle.

- évoqué l'importance que le CICR attache à une prompt formalisation de sa présence au Maroc en concluant l'accord de siège.

Très haute considération

Le Chargé d'Affaires a.i

Hassane BOUKILI